



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Amélioration des procédures de financement de FranceAgriMer

Question écrite n° 37986

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs pour bénéficier des aides de FranceAgriMer. Cet établissement public sous tutelle du ministère de l'agriculture est indispensable au dialogue entre les filières agricole et maritime d'un côté et les pouvoirs publics de l'autre, ainsi qu'au bon accompagnement des professionnels de ces secteurs. Si les aides techniques et financières octroyées par FranceAgriMer sont nécessaires notamment pour les investissements de nombreux agriculteurs et producteurs des différentes filières, les procédures pour les débloquer sont souvent trop longues et contraignantes. De ce fait, elles entraînent parfois du découragement. De plus, certaines aides nécessitent que ces professionnels avancent, longtemps auparavant, les fonds pour obtenir par la suite un remboursement, rendant encore plus complexe leur mise en œuvre. Il souhaiterait connaître les dispositions que le Gouvernement pourrait prendre pour raccourcir les délais de traitement des dossiers ainsi que pour simplifier les conditions d'octroi et de mise en œuvre des aides de FranceAgriMer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37986

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3176

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)